

Image not found or type unknown



Court d'appel des prud'hommes

Par **poupou45**, le **03/09/2008** à **15:42**

Est qu'un liquidateur mandataire représentant une société ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire peut s'abstenir du règlement de l'article 700 et des intérêts pour laquelle elle a été condamnée